



Mise sous curatelle compliquée

Par **HIVER**, le **14/05/2010** à **09:54**

Bonjour, rnrnEn raison de gros problèmes de santé nous allons devoir placer un des membres de notre famille sous curatelle renforcée. Nous devons remplir une requête que nous devons présenter au juge des tutelles avec des informations bien précises sur son patrimoine, comptes etc... rnrnMalheureusement nous ignorons tout de sa situation financière car pas de procuration et refus catégorique de nous laisser consulter ses papiers. Si nous essayons malgré tout il s'emporte violemment et nous insulte. rnrnLa problématique est donc la suivante nous demandons la curatelle car nous n'avons accès à aucun document et pour mettre en place cette curatelle il faut produire ces documents !!! rnrnAlors comment fait -on sans intervenir de force ? rnrnMerci pour vos réponses si vous avez été confronté à cette situation. Cordialement.